



## Liste des délibérations du CONSEIL de ZONE Vesdre - Hoëgne & Plateau

Conformément à l'article 124 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile

### SEANCE du 25 septembre 2020

#### Présents :

Mr LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - ~~Mr BOLLAND, Blegny~~ - Mr DEWEZ, Dalhem - Mme BONNI, Dison - Mr DUMOULIN, ff, Herve - Mr ANCION, ff, Jalhay - Mme DEJARDIN, Limbourg - Mr HALIN, Olne - Mr GODIN, Pepinster - Mme STASSEN, Plombières - Mr HOUET, Soumagne - Mme GUYOT-STEVENS, ff, Spa - Mr LEERSCHOOL, ff, Sprimont - Mr DERU, Theux - Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont - Mr NORI, ff, Trooz - Mr ISTASSE, Verviers - Mr NIX, Welkenraedt

Excusé(s) : Monsieur BOLLAND

*Compte tenu de l'amorce du déconfinement lié à la crise sanitaire du COVID19, toutes les mesures d'hygiène et de distanciation sociale ont été respectées.*

*Monsieur DUMOULIN, Bourgmestre de Herve « faisant fonction » et désigné par le Bourgmestre empêché, Marc DROUGUET, remplace ce dernier à la présente séance, conformément à l'article 9 du ROI du Collège de Zone.*

*Monsieur ANCION, Bourgmestre de Jalhay « faisant fonction » et désigné par le Bourgmestre empêché, Michel FRANSOLET, remplace ce dernier à la présente séance, conformément à l'article 9 du ROI du Collège de Zone.*

*Madame GUYOT-STEVENS, Bourgmestre de Spa « faisant fonction » et désignée par la Bourgmestre empêchée, Sophie DELETTRE, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 9 du ROI du Collège de Zone.*

*Monsieur LEERSCHOOL, Bourgmestre de Sprimont « faisant fonction » et désigné par le Bourgmestre empêché, Luc DELVAUX, remplace ce dernier à la présente séance, conformément à l'article 9 du ROI du Collège de Zone.*

*Mr NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique à 14h10'.*

*Le Président souhaite la bienvenue au nouveau Bourgmestre de Verviers, Monsieur Jean-François ISTASSE qui remplace Madame TARGNION au Conseil de Zone.*

#### Communications :

- Ressources en eau
- Approbation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2020 par la Tutelle
- Etat trésorerie - Versements des dotations communales
- Agenda des séances – Second semestre 2020

#### 1. Approbation du PV du 19 juin 2020

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 19 juin 2020.

#### 2. Nouvelle clé de répartition des dotations communales- Approbation

Le Conseil approuve la nouvelle clé de répartition des dotations communales, à l'unanimité des membres présents, et dont le calcul est établi comme suit :

- 11 % pour la commune possédant une caserne de professionnels (Verviers) ;
- 3,85 % pour les communes possédant au moins une caserne de volontaires répartis au prorata des habitants ;
- 85,15 % pour l'ensemble des 19 communes répartis au prorata du nombre d'habitants.

Monsieur Bolland, Bourgmestre de Blegny, excusé, n'a pu voter mais a cependant fait part de son approbation au Président via un « sms ».

Le nombre d'habitants est fixé pour la durée de la clé, sur base de la population au 01/01/2019 telle que reprise dans les tableaux présentés et ne sera pas revu.

La nouvelle clé sera d'application dès le budget initial 2021 et jusqu'au budget initial 2025 inclus (fin de la mandature).

Dès que le budget 2021 sera établi, la Zone communiquera le montant des dotations sur base de cette nouvelle clé. Ce montant devra faire l'objet d'une approbation unanime des 19 conseils communaux. Le montant des dotations communales (et non la clé de répartition de celles-ci) doit être voté chaque année par l'ensemble des conseils communaux, en principe pour le 1<sup>er</sup> novembre au plus tard. Le budget ne pourra être approuvé par l'autorité de tutelle que dès qu'elle sera en possession de toutes les décisions des conseils communaux relatives à la dotation qui leur incombe pour participer aux frais de la zone.

### 3. Nouvelle caserne de Verviers – Diverses analyses – Avenant au marché

Il est précisé que l'analyse d'ensoleillement n'est pas liée au placement de panneaux photovoltaïques mais bien pour répondre à une demande des riverains.

Le Conseil ratifie les décisions prises par le Collège du 3 juillet 2020, à savoir :

- Approuver l'avenant de moins de 10 % au marché d'auteur de projet tel qu'attribué initialement ;
- Confier les études acoustiques, de ruissellement, d'ensoleillement et de mobilité à l'auteur de projet, pour un montant maximal de 30.000 € TVAC ;
- Prévoir l'inscription à la prochaine MB d'une somme complémentaire de 30.000 € TVAC au marché d'auteur de projet inscrit à l'extraordinaire et son financement par un emprunt complémentaire.

### 4. Compte de fin de gestion – Présentation – Fin de mandat de la comptable

Suite à la fin du mandat de la comptable spéciale, Madame DELTOUR se terminant le 30/06/2020, il y a lieu de sortir, au vu du chapitre 2 – Titre 5 de l'AR du 19/04/2014 portant le règlement général de la comptabilité des zones de secours, le compte de fin de gestion.

Le Conseil arrête le compte 2020 de fin de gestion au 30.06.2020 avec les résultats provisoires suivants au 30/06/2020 :

- résultat budgétaire ordinaire = 7.861.948,51 €  
-résultat budgétaire extraordinaire = -605.201,99 €

### 5. Marché public « Acquisition d'un banc de géométrie – Cahier des charges et Fixation des conditions

Le Conseil fixe les conditions de marché par procédure négociée sans publication préalable et approuve le cahier spécial des charges.

Dès approbation par le conseil, consulter les firmes suivantes :

- LKQ Belgium rue Béribou 33 à 4800 Verviers ([verviers@lkqbelgium.be](mailto:verviers@lkqbelgium.be)) ;
- DCM Tools Rue de Ciney, 139 à 5580 ROCHEFORT ([info@immhm.be](mailto:info@immhm.be)) ;
- Metalced Wallonie rue Pré du Pont, 25c à 1370 Jodoigne ([sales@metalced.be](mailto:sales@metalced.be))

*Monsieur Lambert DEMONCEAU entre en séance.*

Le président revient sur le dossier relatif à la clé de répartition.

Monsieur DEMONCEAU, qui n'a pu voter, approuve néanmoins celle-ci telle que proposée.

*Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.*

#### PAR LE CONSEIL :

Corinne LIEGEOIS,

  
Secrétaire

Jean-Luc NIX,

  
Président